

LES PAYSAGES POST-INDUSTRIELS DE MONTCEAU-LES-MINES : CHARNIÈRE ENTRE SON PASSÉ MINIER ET UN AVENIR PLUS DURABLE ?

Patrimoine industriel, bassin minier, paysage post-industriel, durabilité

À Montceau-les-Mines, ville minière créée au 19^e siècle, se trouve le Lavoir des Chavannes. Ce lavoir à charbon a fonctionné durant l'ensemble du 20^e siècle jusqu'à l'arrêt de l'exploitation du bassin minier dans les années 90. Il fût le lavoir à charbon le plus puissant et le plus grand d'Europe. Situé le long du canal du Centre, il est également bordé par une rivière, la Bourbince. Il se trouve dans la continuité d'une zone d'activité se développant petit à petit le long du canal grâce à l'accès rapide à la RCEA, infrastructure routière drainant de nombreuses marchandises.

En 2000, le géant d'acier est inscrit aux monuments historiques. Son architecture monumentale (8000 m² sur 4 niveaux) est connue de tous les habitants de la région.

Faute de projet viable, le monument est délaissé et se dégrade inexorablement depuis son inscription. Autrefois propriété de la Compagnie des Charbonnages de France, il est depuis 2007 sous la responsabilité du BRGM.

Cette preuve vivante de l'âge d'or du charbon à Montceau-les-Mines est aujourd'hui engoncée dans une friche d'une dizaine d'hectares, clôturée et dont la végétation luxuriante compromet les vues sur le lavoir. Ses alentours ont été colonisés par une zone d'activités dégradant ses qualités paysagères et architecturales. Dans ce contexte, l'État ne s'est pas opposé à un potentiel démantèlement, évalué à 7 millions d'euros en 2014. La DRAC serait alors missionnée pour réaliser un inventaire des machines, une reconstitution 3D et un recueil de témoignages des habitants et des anciens travailleurs des mines.

Le destin du Lavoir des Chavannes déchire l'opinion publique entre ceux pour qui il est un symbole de Montceau, un souvenir important de son histoire et les autres qui trouvent que le bassin minier possède déjà d'assez nombreuses cicatrices économiques, sociales, urbaines et paysagères pour s'encombrer d'un monstre métallique austère. Deux scénarios sont alors envisageables : un accompagnement du démantèlement ou une conservation et une transformation du lavoir.

Pour cette ville moyenne, connaissant des difficultés sociales et économiques importantes depuis le déclin de l'exploitation du charbon, le démantèlement est onéreux et ne lui laissera qu'une friche vide dont la mémoire sera déplacée dans un musée de la région. Cependant, cette parcelle a une situation intéressante dans le tissu urbain dont le foncier pourra être valorisé dans une optique de redynamisation de la ville.

La conservation du lavoir pose également une question de coût de gestion, qui ne pourra certainement pas être assumé par la commune seule. Toutefois, l'utilisation de la force patrimoniale de ce paysage post-industriel pourrait appuyer une nouvelle logique systémique promettant à Montceau-les-Mines un avenir plus durable et plus dynamique.

Comment s'appuyer sur ce patrimoine monumental afin de redynamiser cette ville, sans tomber dans la muséification ? Comment les paysages post-industriels de Montceau-les-Mines peuvent-ils former la charnière entre son histoire et un avenir plus durable ?